Sainte-Sophie

Communiqué

CONTRÔLEUR ANIMALIER : SAINTE-SOPHIE ADOPTE UNE POSITION PRUDENTE

Sainte-Sophie, le 22 août 2023 - La Municipalité souhaite informer les citoyens qu'elle maintiendra les services du contrôleur animalier de la SPCA Refuge Monani-Mo, mandatée à cette fin depuis janvier 2022, malgré les récentes accusations qui ont été portées à son encontre. À ce jour, la Municipalité n'a constaté aucune faute commise par l'organisation sur son territoire et considère que le contrôleur animalier a respecté ses obligations légales et les protocoles établis dans son contrat de service.

Les accusations récentes dirigées contre la SPCA Refuge Monani-Mo sont prises avec sérieux par l'administration municipale et l'évolution des procédures est surveillée de près. Une enquête interne avec d'autres municipalités environnantes a été menée pour évaluer les allégations et en vérifier la validité et aucune information n'a été concluant. Dans l'attente des résultats et puisque le contrôleur animalier compte contester les allégations, celui-ci poursuivra donc ses activités, avec certaines conditions imposées, telle que d'être accompagné d'un employé lorsqu'il est en présence d'animaux. Un verdict de culpabilité ou un manquement aux responsabilités exigées pourrait entraîner une résiliation du contrat.

Nous tenons à exprimer notre gratitude envers le public pour sa compréhension et sa confiance dans le traitement du dossier. Nous demeurons engagés à garantir le bien-être des animaux et à maintenir les normes professionnelles les plus élevées.

- 30 -

Info :
450 438-7784, poste 5205
pybgenest@stesophie.ca
stesophie.ca